

Phase IV : L'évaluation

Auteurs : Beat Uebelhart et Peter Zängl
Traduction : Marie-Luce Délez, Beat Uebelhart

Etape 1	Une évaluation doit être décidée. Une évaluation d'impact prometteuse comprend, d'une part, les aspects politiques, des processus, des structures, des résultats aux niveaux des chaînes d'assistance ou de prestations, d'un programme individuel, d'autre part des critères d'efficience et d'efficacité. Elle comprendra en plus le contrôle des hypothèses d'impact, les interactions positives et négatives ainsi que le déroulement des impacts dans leur dimension temporelle.
Etape 2	Dans le cadre de la définition de l'approche évaluative, il est essentiel de distinguer les niveaux d'output, d'effets, d'impact et d'outcomes et ceci dans le souci des problématiques d'exclusion, respectivement d'inclusion dans le sens d'une participation active de tous les acteurs.
Etape 3	Planification de l'évaluation. Quoi? Évaluation du concept, des structures, des processus, des résultats ? Quand? Évaluation sommative ou formative ? Qui? Évaluation externe ou interne ? Où? Auto-évaluation ou évaluation par des tiers ? Comment? Quel choix méthodologique ?
Etape 4	Collecte d'informations.
Etape 5	Mise en valeur des résultats.
Etape 6	Rapport (y compris recommandations d'action).

© Références:

- *Fritze, Agnès / Maelicke, Bernd / Uebelhart, Beat (Hg.) (2011). Management und Systementwicklung in der Sozialen Arbeit. Baden-Baden, Nomos.*
- *Uebelhart, Beat / Zängl, Peter (Hg.) (2013). Das Praxisbuch zum Social-Impact-Modell. Baden-Baden, Nomos.*